

VOL. 4.

NOVEMBRE 1895

No. 11.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire.

1165^e au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)
RÉV. L. E. DUGUAY, P^{re}, Gérant

ANNALES DU TRÈS-SAINT ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Basilique de la Nativité.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centins.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

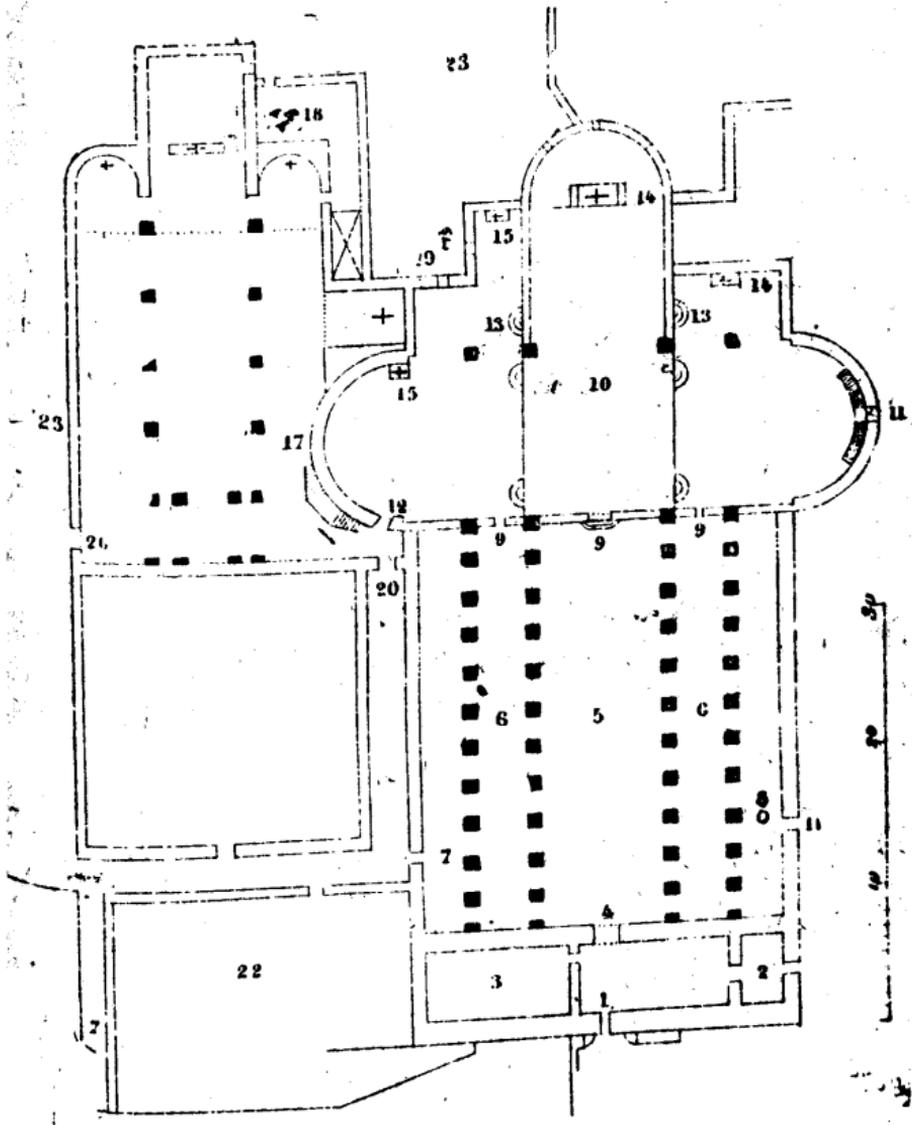
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



BASILIQUE DE LA NATIVITÉ

LÉGENDE

Nous donnons ici le Plan par terre de la magnifique Basilique de la Nativité, à Bethléem :

1. Entrée du Vestibule.
2. Entrée du couvent Arménien non-uni.
3. Corps de Garde.
4. Entrée de la Basilique.
5. Grande Nef.
6. Rangées de colonnes monolithes, avec chapiteaux corinthiens.
7. Entrée du couvent Latin et de l'église paroissiale de Bethléem.
8. Baptistère très ancien, taillé dans un seul bloc de pierre.
9. Portes dans le mur élevé par les Grecs, et qui enlève la vue de l'ensemble.
10. Chœur de la Basilique.
11. Entrée du couvent Grec non-uni.
12. Entrée vers la Grotte de la Nativité.
13. Double escalier qui descend dans la Sainte Grotte.
14. Autels Grecs.
15. Autels Arméniens.
16. Eglise paroissiale des Latins, sous le vocable de sainte Catherine.
17. Escalier descendant, de l'église des Latins, dans les Grottes.
18. Sacristie des Latins.
19. Petit jardin où se trouve un oranger planté, croit-on, par saint Jérôme.
20. Cloître de saint Jérôme et entrée immédiate de l'église Latine.
21. Préau du cloître, occupé par les écoles de Terre-Sainte.
22. Dépendances du couvent Latin.
23. Couvent des Franciscains de Terre-Sainte.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

ONZIÈME NUMÉRO.—NOVEMBRE 1895.

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

MARIE DANS LA SAINTE ECRITURE

Marie dans l'Exode

Le Sinaï. — “ Tout le mont Sinaï était couvert de fumée, parce que le Seigneur y était descendu, au milieu des feux.” (Ex. 19.).

Marie est la montagne sur laquelle le Seigneur est descendu, lorsqu'il est venu donner la loi à son peuple. Tout le Sinaï était couvert de fumée et de feu ; il répandait au loin la terreur. Marie, au moment de l'Incarnation du Verbe dans son sein, fut couverte et protégée par l'ombre de la vertu de Dieu. Le Saint-Esprit reposa en elle, et les feux, dont elle fut embrasée, furent les feux de l'amour divin. Le Sinaï répandait la terreur : Marie, au contraire, nous invite à la confiance la plus parfaite. Elle ne nous tient pas à distance, mais plutôt nous invite à nous approcher d'elle, à écouter la voix de ce Dieu qui s'est fait son Fils, et qui repose entre ses bras maternels. Quiconque approchait du Sinaï devait périr. Quiconque approche de Marie trouvera le salut en elle.

Coup d'œil sur la péninsule du Sinai. — Les Israélites, après avoir traversé miraculeusement la mer Rouge, se dirigèrent vers la péninsule du Sinai. Ils y séjournèrent quarante ans. C'est là qu'ils se préparèrent, par la vie dure et pénible du désert, à la conquête de la Terre Promise ; mieux encore, c'est là qu'ils reçurent du Seigneur, par les mains de Moïse, la Loi qui fit de la postérité d'Abraham le peuple de Dieu. La montagne sur laquelle s'est accompli cet événement, l'un des plus grands qu'enregistre l'histoire, est pour les Hébreux ce que sont le Cénacle et la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, au jour de la Pentecôte, pour les chrétiens : le lieu où la religion mosaïque fut définitivement fondée. Aussi le mont Sinai, où Dieu parla à son serviteur, a-t-il donné son nom à la péninsule tout entière, et tous les ans de pieux pèlerins, que ne peuvent arrêter les difficultés et les dangers du voyage, vont-ils y vénérer le berceau du Judaïsme (1). Cette région mérite d'être particulièrement étudiée. Depuis Burekhard, en 1810, des voyageurs européens l'ont fréquemment visitée ; elle est demeurée cependant imparfaitement connue, presque jusqu'à nos jours, faute d'une exploration méthodique et suffisamment prolongée. Aujourd'hui enfin nous avons sur le Sinai les renseignements qui nous manquaient.

Pendant l'automne de 1868, une expédition scientifique, organisée en Angleterre, partait pour la péninsule ; elle y passa cinq mois et demi ; elle en

() Et le tombeau de sainte Catherine, avec tous les souvenirs qui l'environnent, comme nous le verrons plus loin.

étudia les lieux, les habitants, les mœurs... Le désert du Sinaï n'est point, comme on pourrait le croire, une vaste plaine de sable, entrecoupée seulement de quelques collines ; c'est, au contraire, une région montagneuse et très accidentée, où le sable qui caractérise les déserts de l'Afrique fait presque totalement défaut : à peine quelques monceaux amassés dans quelques coins de ses rares plaines ; partout ailleurs, des montagnes et des pics nus, des vallées, la plupart arides et désolées. Le tout forme un grand triangle, situé entre les deux golfes de la mer Rouge : le golfe de Suez et le golfe d'Akaba. L'aspect général est celui de la stérilité ; la végétation est rare ; les collines ne sont couvertes ni de terre ni de verdure ; les ouadis ou vallées sont la plupart sans eau ; les plaines, arides et blanchâtres. Le paysage n'en est pas moins très imposant, grâce aux effets magiques d'une lumière resplendissante.

Le ciel est presque toujours sans nuage, l'atmosphère d'une transparence merveilleuse, et quand le soleil brille, il colore les rochers avec une intensité et un éclat qu'il est difficile de voir ailleurs. Le calcaire se revêt de chaudes teintes brunes et rouges ; le gneiss se couvre comme d'un manteau vert de myrte, rayé de pourpre, de noir, de rouge sombre ; le granit est tantôt rouge, tantôt blanc, gris, brun, rose ; le lit des torrents apparaît bruni ou rougissant ; le désert, plat, jaunâtre ; les couches béantes des terrains crétacés et tertiaires sont blanches et grises : ces dernières avec des veines rouges, lilas, marron, cramoisi. La verdure, l'eau, la culture, les pics couronnés

de neige, les glaciers manquent au Sinaï, comme les villes et leurs monuments, et cependant rien n'est plus beau que ce ciel, de l'azur le plus pur pendant le jour, tout radieux d'étoiles étincelantes pendant la nuit, et que ces masses de rochers abruptes, aux couleurs les plus riches et les plus variées.

Quelques-uns de ces rocs se détachent et s'avancent comme des promontoires, quelquefois en groupes, d'autrefois isolés, dans les régions du granit et du gneiss. Ces colosses aux formes fantastiques sont d'ordinaire des basaltes et des grès. Comme aucune végétation ne les cache à la vue et qu'ils ont un aspect plus sombre que les roches plus tendres d'où ils émergent, ils se dessinent sur le paysage nu aussi nettement que les bandes du dos d'un zèbre, formant en certains endroits, pendant plusieurs lieues, de profondes raies rouges ou brunes, noires ou vert d'olive. Tel est l'aspect général du paysage que Moïse et les enfants d'Israël eurent pendant quarante ans sous les yeux.

Quoique le désert du Sinaï soit si aride, il y tombe cependant de la pluie en hiver et au printemps. En hiver, la neige couvre de temps en temps le sommet des montagnes. Pendant la nuit, la rosée est parfois très abondante. Entre décembre et mai, il éclate de loin en loin, à l'improviste, de violents orages qui sont la terreur des Bédouins, parce qu'ils donnent naissance, dans les vallées, à des torrents impétueux qui emportent tout sur leur passage. L'eau tombe avec une abondance tropicale sur la cime et sur le versant dénudé des montagnes; elle se précipite au

es ond des gorges à pente rapide, comme si elle coulait
st sur un toit d'ardoise, et là, écumante et bouillonnante,
nt entraînant tout ce qu'elle rencontre, elle court vers
la mer avec une impétuosité toujours croissante. On
X donne à ces fléaux le nom de *seils*.

“ Quand un *seil* arrive, disent les Bédouins, ce
nt est pas une rivière, c'est la mer.” Ses ravages ne
s, furent que quelques heures ; quand le ciel s'éclaircit
u inondation cesse, mais elle laisse souvent après elle
t des traces de ses ravages. Dans le grand *seil* du 3
e décembre 1867, trente personnes périrent dans les
n eaux du torrent, c'est-à-dire tout un campement
à arabe établi à l'entrée d'une petite vallée, avec ses
si troupeaux de brebis et de chèvres, ses chamcaux et
t toutes ses bêtes de somme ; l'oasis de Feiran perdit
e un *millier* de palmiers et un bois de tamaris de près
t d'une lieue de long ; les puits furent obstrués, les
e jardins détruits, toute végétation anéantie pendant
e l'espace de plusieurs lieues.

L'orage avait commencé à cinq heures de l'après-
e midi ; au bout d'un *quart d'heure* toutes les vallées
n regorgeaient d'eau, et le torrent, faisant un bruit
t semblable à celui de *cent meules* de moulin travail-
s tant ensemble, dit M. Holland, qui en avait été
e témoin, se précipitait avec fureur, roulant pêle-mêle
i hommes, animaux, arbres et rochers.

II

*Les Sanctuaires du T. S. Rosaire**Le troisième Mystère du T. S. Rosaire*

BETHLÉEM

Basilique de la Nativité.—Historique.—En 1719, le Marquis de Bonnac, ambassadeur de France à Constantinople, obtint de la Sublime-Porte un firman qui autorisa les Franciscains à renouveler la couverture en plomb de l'église de la Nativité.

Dans une capitulation passée en 1740, entre le roi Très-Chrétien et la Sublime-Porte (Louis XV et Mahmoud Ier), on examina l'article 33e du firman obtenu par Louis XIV et qui concernait les Lieux Saints. Cet article fut de nouveau confirmé, et, pour lui donner plus de force, le Sultan y inséra la clause suivante : " Tout ordre antérieur ou postérieur contraire au présent arrêté doit être regardé comme nul et non avenu." Ce texte était formel ; mais que sont, en Turquie, et les textes, et la justice, et la parole engagée ! En dépit de cette convention qui devait sauvegarder à l'avenir les droits des Franciscains, les Grecs, en 1757, ayant ameuté plus de mille pèlerins, pillent et saccagent les principaux sanctuaires de Bethléem et de Jérusalem et en prennent possession, tandis qu'un demi-million de piastres (turques) corrompt le Grand-Vizir, Regyb-Pacha, lequel leur obtient en retour un firman ratifiant leurs usurpations. En vain l'ambassadeur de France, M. de Vergennes, réclama-t-il hautement contre cette injus-

tiçe criante, le Grand-Vizir se contenta de lui répondre insolemment : " Ces lieux appartiennent au Sultan, mon maître ; il les concède à qui lui plaît ; et, quoiqu'ils aient été jusqu'à ce jour entre les mains des Francs, sa Hautesse veut que dorénavant ils soient aux Grecs." Il est vrai que l'ambassadeur finit par obtenir du Sultan Othman II un nouveau firman annulant le premier et permettant aux Latins de rentrer d'une façon exclusive en possession des Sanctuaires que Louis XIV leur avait fait rendre en 1690 ; mais ce firman, hélas ! n'obtint jamais son entière exécution.

En 1814, les Arméniens, à leur tour, prirent aux Grecs la chapelle (l'abside) Nord de la Basilique.

En 1852, sur la demande du gouvernement de Napoléon III, la Sublime-Porte fit rendre aux Pères Franciscains de Terre-Sainte la clef de la grande porte de la Basilique de Bethléem, et leur reconnut le droit de passage dans le chœur (1) (2).

(1) J'étais encore à Jérusalem, lorsque les Arméniens schismatiques s'avisèrent, un jour, d'empêcher les Pères de Terre-Sainte de passer par cette chapelle Nord de la Basilique, droit dont ils usaient par *Décret Viziriel*, et sans contestation. C'était leur interdire tout accès par là à la Ste Grotte. Dans ce but, ils apostèrent un des leurs sur le passage, et lorsque le prêtre catholique se rendait de la Sacristie des Latins, revêtu des ornements sacrés, pour aller célébrer à la Ste Crèche, cet Arménien lui donnait un *coup de coute* en pleine poitrine et le jetait ainsi brutalement et sacrilègement hors du passage. Cela dura plusieurs mois, pendant que la question se traitait à Constantinople et que l'on recommandait la patience aux Latins ! Enfin, les Bethléemites, outrés de ces intolérables avanies, forcèrent les Franciscains à se faire justice eux-mêmes : ils le firent au péril de leur vie, et la pusillanimité seule des Arméniens empêcha l'effusion du sang !

(2) La Basilique de Bethléem est aujourd'hui entre les mains des Grecs et des Arméniens dissidents qui se servent du chœur et du transept comme Église paroissiale. Au bas du transept, les Grecs ont élevé, en 1842, un affreux mur de clôture, percé de trois portes et qui brise la vue de l'ensemble, ce qui fait naître dans l'âme de tout visiteur un sentiment de tristesse et d'indignation !

Description de la Basilique de Bethléem. v.
 L'église de Sainte-Marie de Bethléem, ou Basilique de la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ, est située à l'extrémité orientale de Bethléem, en dehors de l'enceinte de l'ancienne ville, sur le versant septentrional de la montagne qui lui sert d'assiette. A l'extérieur, elle est entourée de plusieurs constructions qui en dissimulent la forme et la cachent aux regards. C'est, d'un côté, le couvent Franciscain soutenu par de hautes terrasses qui dominant la vallée (ouâdi Djemel); de l'autre côté, ce sont les couvents Grec et Arménien schismatiques qui masquent la vue de la Basilique, excepté la toiture dont le pignon aigu se fait voir de toutes parts.

De l'atrium on entrait autrefois dans le vestibule par trois portes dont les deux latérales ont disparu sous des constructions postérieures. Celle du milieu est seule visible, quoiqu'en partie obstruée par un gros contrefort moderne et murée à l'intérieur, à l'exception d'un passage bas et étroit en forme de soupirail. Le vestibule règne dans toute la largeur des nefs jusqu'à la hauteur des bas-côtés. Intérieurement il est obscur et sans ornements. Des murs le partagent en trois compartiments, et il ne donne accès dans l'intérieur de la Basilique que par une seule porte.

Lorsqu'on a franchi cette porte, on a devant les yeux un spectacle magnifique. On embrasse d'un seul coup d'œil cinq nefs de plus de cent pieds de longueur, formées par quatre rangées de colonnes monolithes d'une teinte rouge veinée de blanc, que

l'on prendrait pour du marbre et surmontées de chapiteaux corinthiens. A l'extrémité de ces cinq nefs (1), on voit un large transept, un chœur, des absides, le tout parfaitement éclairé par une série de fenêtres ouvertes dans la partie supérieure de l'édifice. Chaque colonne supporte, suivant les règles antiques, une architrave dont les longues platebandes nous reportent aux temps classiques de l'art. Dans les bas-côtés, ces architraves supportent les solives du plafond. Dans la nef centrale, elles soutiennent deux murs de 27 à 30 pieds, sur lesquels viennent s'appuyer les poutres de la charpente. La partie supérieure de ces murs est percée d'une suite de fenêtres à plein-cintre. Au XIIe siècle, ces murs furent ornés de mosaïques dont quelques fragments subsistent encore aujourd'hui.

Le premier écrivain qui mentionne les mosaïques de l'église est le Grec Jean Phocas qui visita la Terre-Sainte en 1185.

“ L'Eglise de Bethléem, dit-il, est un édifice très long, en forme de croix, couvert en poutres de bois incorruptible. Autour de l'autel, le toit est circulaire et construit en pierre. C'est aussi la main libérale de mon auguste maître (l'empereur Manuel Comnène Porphyrogénète) qui a fait relever ce temple et l'a orné tout entier de *mosaïques dorées*. En reconnaissance de ce service, le pasteur latin de la ville a fait placer son image dans différents endroits de l'église et jusque dans le sanctuaire, au-dessus de la Grotte.”

(1) En supprimant par la pensée le mur élevé par les Grecs, dont nous avons parlé dans la note précédente.

Phocas décrit assez complètement l'ornementation de la Crypte de la Nativité, mais il ne donne aucun détail sur les mosaïques de la Basilique. Après avoir indiqué la disposition intérieure, telle qu'elle existe aujourd'hui, il s'exprime ainsi : " Un artiste habile avait peint dans cette Grotte tous les mystères qui s'y étaient accomplis..." et il en donne la description.

III

Reliques Insignes

LES VÉRONIQUES

Notice sur sainte Véronique (suite). — Quant à l'envoyé de l'empereur, que Catherine Emmerich ne nomme pas, l'auteur des *Fleurs des Saints*, comme Philippe de Bergame, l'appelle Volusien, et les préfaces ambrosiennes ajoutent que lui aussi trouva dans le contact du suaire la guérison d'une infirmité dont il était atteint. " On fait de lui très ancienne mémoire," dit Lualdi, " dans l'église de Milan, à l'occasion de sainte Véronique, dont on y solennise la fête le 4 février... Non seulement on y faisait mémoire de Véronique et de Volusien dans les heures canoniques, mais encore à la messe, qui avait une préface particulière avec simple mention de Volusien... Il est encore aujourd'hui représenté dans des peintures, quoique bien modernes, de la crypte de la basilique de Saint-Pierre, et on en parle dans deux anciens livres de la bibliothèque du Vatican. Dans le premier, écrit du temps d'Alexandre III, en 1160,

on raconte que Volusien était ami de Tibère, et qu'envoyé par lui à Jérusalem, il en avait, avec Véronique, porté le Suaire..."

Quel que soit, du reste, l'ambassadeur, il n'a qu'un rôle secondaire dans cette translation attribuée à sainte Véronique par des mystiques tels que Lansperge et Mallonius, par des théologiens tels que Gretser et Suarez, par des historiens tels que Stengel et Paléoti, par des hagiographes ou des archéologues tels que Galésinius, Gervais et Biondo. Calcaginus, cité par Sandini et reproduit par l'archidiacre Pamélius, appuie cette opinion de ces mots : " L'image du Christ, que la tradition dit avoir été donnée à Véronique sur le suaire ", existe encore, et dans une si grande vénération, que non seulement les miracles, mais encore la vue " même de cette image ne permettent plus d'élever aucun doute à son égard." Molanus fortifie cette citation du sentiment d'Albéric qui, dans son dictionnaire de l'an 1350, tient le même langage : " Il y a dans la bibliothèque du Vatican ", ajoute le docteur belge, " une histoire de la translation de cette image à Rome sous Tibère, d'une rédaction sérieuse et d'une écriture très ancienne. Le célèbre théologien anglais Thomas Stapleton m'a rapporté l'avoir vue tout entière." Baronius confirme l'existence de ce précieux manuscrit. " Dans l'église de Sainte-Marie des Martyrs, à l'autel du Crucifix, on garde précieusement les restes vermoulus d'un coffre de bois qui servit au transport de la sainte relique." Le savant chanoine Barbier de Montault a copié dans cette diaconie l'inscription qui atteste comment, par

les mains de sainte Véronique, le saint suaire vint de Palestine à Rome. C'est pourquoi les Bollandistes, frappés d'un accord si général, formulent ces deux conclusions : " Ce qui regarde le suaire donné à sainte Véronique est hors de doute pour les chrétiens orthodoxes ; que sainte Véronique ait porté à Rome cette sainte image, c'est l'opinion unanime de tous les écrivains."

De ce moment, la précieuse relique devint l'héritage de saint Pierre, de saint Clément et de leurs successeurs. Les Papes instituent en son honneur des fêtes, des ostensions et des processions. Leurs cérémoniaux, leurs Bulles, depuis Célestin II jusqu'à Clément VI, VII, VIII et Grégoire XIII, attestent un culte qui ne fait que s'accroître et suppose toujours l'existence de la femme à laquelle le Sauveur donna ce témoignage singulier de son amour. Un livre intitulé : *Stations des Eglises de Rome*, fut publié par ordre de Sixte V. On y lit que : " A l'extrémité de l'église de Saint-Pierre, vers la porte Sainte, sont la chapelle et l'autel du Saint-Suaire, en très belle mosaïque, consacrés par Jean VII à la bienheureuse Vierge, et sur cet autel, dans un tabernacle de marbre, le très saint suaire du Christ (SAINTE FACE), dit de sainte Véronique, sur lequel la très pieuse femme, en essuyant la face du Sauveur quand il était conduit à la mort, reçut son image imprimée. Là se conserve ce voile, et aux jours fixés les chanoines le montrent aux peuples qui s'y pressent en foule." Puis, dans le catalogue des reliques de la même Basilique, est mentionné le suaire *donné à Véronique*. Benoît XIV

apporte à ce sujet son caractère particulier de science et de critique. “ Dans la Basilique du Vatican, outre le fer de la lance, on conserve avec une grande vénération le suaire qui a parfaitement gardé et garde encore les traits du visage de Notre-Seigneur Jésus-Christ, arrosé de sueur et de sang.” A la voix de ses Pontifes, le peuple est accouru de tous les points de la chrétienté. Dans les temps de jubilé, aux jours privilégiés d'exposition de la vénérable FACE, une foule immense encomrait l'église de Saint-Pierre, et chantait l'hymne et l'oraison liturgiques : “ Salut, sainte FACE de notre Rédempteur, sur laquelle reluit l'éclat de la splendeur divine, imprimée sur un voile d'une blancheur de neige en signe d'amour. O Dieu ! qui, après nous avoir marqués de la lumière de votre visage, avez voulu, à la demande de la bienheureuse Véronique, nous laisser ce souvenir dans votre Image imprimée sur le suaire, accordez-nous par votre sainte Croix, et votre glorieuse Passion, après vous avoir vu sur la terre, adoré à travers le miroir et le symbole, de mériter de vous voir, joyeux et affranchis de toute crainte, dans les cieux.”

IV

FAVEURS OBTENUES.

NOTA.—Au moment où nous adressons à l'imprimeur le Manuscrit du présent Numéro de Novembre vient d'avoir lieu la manifestation franciscaine au Sanctuaire du Cap (10 septembre). Sur une simple

invitation, insérée dans la Revue du Tiers-Ordre, huit à dix mille Pèlerins étaient accourus à l'antique église du Rosaire pour y glorifier la Vierge Marie, à l'occasion de la Fête de sa Nativité bienheureuse.

Cette réunion de tant de milliers de Fidèles, n'ayant, comme les premiers Chrétiens, réellement qu'un cœur et qu'une âme, avec des Cérémonies imposantes, le tout en plein air, par une journée radieuse, a offert, au témoignage de tous les assistants, un spectacle grandiose.

Les feuilles religieuses et publiques doivent en faire l'émouvant Rapport, et nos humbles Annales en parleront aussi, avec des détails intimes, au prochain Numéro de Décembre. Le tout, à la plus grande gloire de Dieu et de la douce Reine du Ciel, Notre-Dame du Très Saint Rosaire ! (LA RÉDACTION.)

Voici la guérison étonnante d'un jeune enfant, racontée par lui-même, dans son langage naïf :

« Monsieur le Gérant des Annales,

J'ai promis de faire *écrire* dans les Annales la guérison que j'ai obtenue, moi enfant de 11 ans. J'étais atteint d'un mal aux deux oreilles, un abcès dans chaque oreille. Le 7 Mars, le sang se mit à me couler par le nez, en abondance. On appela le prêtre, à 11 heures du soir, avec le Docteur. Avec cela j'étais battu d'une maladie d'intestins, d'une maladie de cœur, d'une maladie de foie, bien violente. On m'a donné tous les derniers sacrements, et on me *condamnait à mort*. J'étais sourd et le Docteur avait dit que jamais je n'entendrai plus de ma vie. Après ma promesse faite de faire *écrire* dans les Annales,

j'ai éprouvé du mieux. Je mêlais des *Roses Bénites* en tous mes remèdes; ma foi était grande. Au bout de huit jours mes oreilles étaient bien. J'entendais aussi bien qu'aujourd'hui. Maintenant je suis bien de *tous ses maladies*: *bien bien* merci à N.-D. du très saint Rosaire, si je suis guéri! St-Alban, 10 août 1895: D. WILSEN.

LOUISEVILLE: Mon fils était égaré: nous l'avons retrouvé, après la promesse de remercier N.-D. du Rosaire, en l'annonçant dans ses Annales: A. R. M.

TROIS-RIVIÈRES: Depuis longtemps mon enfant tombait dans des convulsions affreuses: je me recommandai à N.-D. du Rosaire et après promesse faite de faire inscrire dans les Annales, je fis une Neuvaine en son honneur, et depuis ce temps, il est parfaitement bien: Dame W. ABRAN.

ST-PAULIN. Un petit garçon de 4 à 5 ans, qui avait été mis sous la Protection de N.-D. du T. S. Rosaire, se trouvait, par accident, seul dans une voiture, au moment où le cheval prit l'épouvante. Saisi de frayeur, comme on le devine bien, il se cramponna avec ses deux petites mains, à l'arrière du véhicule où il se trouvait suspendu. De là, il voulut se jeter à terre, mais son pied se trouva pris dans une des roues..... Nous crûmes le ramasser mort, mais à notre grande surprise l'enfant n'avait reçu aucun mal! Merci, mille fois, à notre grande Protectrice, la douce Reine du T. S. Rosaire!

ST-ZÉPHIRIN: Gloire, Amour, Reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire! Après deux Neuvaines faites en son honneur, je fus radicalement guérie d'un

cancer dont je souffrais depuis plusieurs mois : Dame
J. PROULX.

BERTHIERVILLE : Au Pèlerinage du mois de mai j'avais promis à N.-D. du Saint Rosaire que si Elle guérissait mon enfant qui souffrait des Amigdales, je le ferais publier dans les Annales. Aujourd'hui j viens accomplir ma promesse, parce que mon enfant est parfaitement guéri : Dame CHARLES ROCRAY.

TROIS-RIVIÈRES : Dame A. B. certifie qu'elle a échappé d'une manière merveilleuse à une très grave maladie, les médecins n'y pouvant rien. Une promesse de faire inscrire le fait dans les Annales du Saint Rosaire a été la cause d'une parfaite convalescence.

BÉCANCOUR : Après avoir souffert d'une inflammation des poumons et avoir craché beaucoup de sang, je n'avais pas grand espoir de revenir à la santé, lorsque je me suis adressée à N.-D. du T. S. Rosaire, lui promettant un Pèlerinage avec publication dans ses Annales. Alors je suis revenue bien et j'ai cessé de cracher du sang, à la grande surprise du médecin qui n'avait que peu d'espoir de me sauver. C'est donc grâce à N.-D. du Saint Rosaire, si je suis en parfaite santé aujourd'hui : Dame L. C.

ST-SYLVÈRE : Depuis dix ans, j'étais faible, languissante ; je travaillais misérablement, et l'automne dernier encore j'ai été tellement malade que je ne pouvais digérer la plus légère nourriture. Je me suis vue réduite à boire environ un demi-verre de lait par jour. Les remèdes ne me donnaient aucun soulagement, et finalement le Docteur m'avoua qu'il n'y

avait plus de remède pour moi. Je me tournai alors vers N.-D. du Rosaire, avec promesse de publication... et me voilà guérie! Je travaille plus que jamais : je lave, je vais aux champs, enfin j'embrasse toute sorte de besogne, et ma santé reste parfaite. Et maintenant, j'ai encore une autre guérison à publier, c'est celle de Marie-Anne. Elle avait le sang vicié et le médecin ne lui accordait guère plus de cinq à six mois de vie. Alors la pauvre petite se mit à boire de l'eau de N.-D. du Rosaire et à laver ses plaies avec de l'eau de *Roses Bénites* ; car, il se formait des tumeurs, et quand elles aboutissaient, les plaies qu'elles formaient distillaient toujours. Maintenant ses plaies sont cicatrisées et elle jouit d'une bonne santé : Dame EUGÈNE LAVIGNE.

ST-ALBAN : Ma petite fille, âgée de deux ans, fut atteinte d'humeurs à la figure, ce qui la rendait complètement aveugle. J'ai consacré mon enfant à N.-D. du Rosaire, et maintenant ma petite fille voit tout aussi bien que si elle n'avait jamais eu de mal !

Dame THÉODORE GOSSELIN.

TROIS-RIVIÈRES : M. Louis Dusseault qui souffrait beaucoup du battement de cœur, obtint sa complète guérison, après un Pèlerinage promis à N.-D. du T. S. Rosaire.—ST-PAULIN : Une Dame guérie d'une maladie de poitrine dangereuse.—ST-MAURICE : Dame H. guérie d'un mal de côté.—ST-TITE : Mme H. Rhéault remercie N.-D. du Rosaire pour la guérison de sa petite fille.—STE-THÈCLE : Une guérison.—ST-SÉVÈRE : Actions de grâces à N.-D. du Rosaire

pour le succès d'une affaire très difficile.—ST-BARNABÉ : Une guérison : A. G.—LOUISEVILLE : Une guérison : G. E. M.—ST-LUC : Ma petite fille, âgée de quatre ans, atteinte des fièvres scarlatines était bien souffrante. Après l'application de la *sainte Relique du Lieu de la Crèche* et la promesse de faire un Pèlerinage elle s'est trouvée soulagée immédiatement et quelques jours après complètement guérie : Dame J. D. M.—ST-GERMAIN DE GRANTHAM : Une enflure aux deux yeux, guérie par l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE.—BÉCANCOUR : Une guérison.—LA BAIE : Un père de famille resté veuf avec quatre enfants en bas âge, guéri des fièvres typhoïdes. — ST-GEORGES : Je souffrais depuis cinq mois d'une maladie qui menaçait de me conduire au tombeau : le médecin me croyait consumptive et perdait l'espoir de me guérir. Après avoir promis trois Neuvaines à N.-D. du Rosaire, ainsi que l'insertion dans les Annales, je suis guérie... Une autre personne avait depuis quelque temps un mal d'yeux qui pouvait devenir grave : après une Neuvaine à N.-D. du Rosaire, elle se trouva guérie : A. POULIN.

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

LEGER BROUSSEAU

IMPRIMEUR ET RELIEUR

—EDITEUR—

DU COURRIER DU CANADA,

DU JOURNAL DES CAMPAGNES,

DES ANNALES DE STE-ANNE

ET DES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE.

11 & 13, RUE BUADE,

- QUEBEC -

SPECIALITÉS :—*Impressions de luxe, Musique Typographique, Blancs d'Avocats et de Notaires, Cartes de Visite, Factums, Registres pour Fabriques et Livres Blancs de toutes espèces, etc., etc.*

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux *Annales*, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

- 1° De 50 cents pour les Messes Basses :
- 2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.

LE MOIS DU T. S. ROSAIRE, ILLUSTRÉ

PAR LE R. P. FRÉDÉRIC, O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des *Annales*.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire

PRIX:

Broché : 15 centins : par la malle : 20 centins

Relié, tranche Rouge : 25 centins : par la malle : 30 centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les *Timbres-Poste* du Canada.